

Opérations de Recherche

Objectifs

Les programmes de recherche à moyen et long termes développés dans les laboratoires de recherche peuvent être mis en œuvre par un ensemble de projets collaboratifs de natures et de durées variables. La diversité de ces projets, de leur modalité de financement, de leurs calendriers, limite la capacité des responsables scientifiques à structurer et à planifier l'ensemble des activités de recherche liées au programme.

Avignon Université souhaite offrir aux EC de l'établissement, un cadre qui permette le regroupement d'un ensemble de projets dans une *opération de recherche pluriannuelle*, construite autour d'un programme scientifique cohérent susceptible d'être alimenté par plusieurs collaborations contractualisées.

Définition

Une opération de recherche (ODR) est un projet de recherche pluriannuel porté par un laboratoire de recherche de l'établissement sous la responsabilité scientifique d'un chercheur ou d'un enseignant-chercheur d'Avignon Université. L'opération peut adresser des questions de recherche fondamentale, appliquée, expérimentale, de valorisation et de diffusion de la production scientifique. Elle peut supporter des plateformes de soutien à la recherche

Une ODR fédère un ensemble de projets qui peuvent être annuels ou pluriannuels, contractualisés ou non. Un projet de recherche ne peut intégrer une ODR que si sa contribution potentielle aux objectifs scientifiques de l'opération est avérée. Une ODR dispose d'une ligne budgétaire unique par laquelle l'ensemble des projets rattachés à l'opération est géré. Le responsable scientifique de l'ODR gère l'ensemble des budgets des projets rattachés au programme.

Modalité de soumission d'une demande

Le dossier de demande de création d'une opération de recherche doit être composé de :

- ✓ un descriptif scientifique du projet (de 1 à 4 pages)
- ✓ un CV court du responsable scientifique (1 page);
- ✓ une description courte de l'équipe de recherche potentiellement impliquée dans le programme ;
- ✓ un budget prévisionnel ;
- ✓ un avis de la directrice ou du directeur du laboratoire.

Rattachement d'un projet à une Opération de Recherche

Un projet de recherche peut être rattaché à une ODR s'il est thématiquement lié au programme de recherche et si ses conditions de financement permettent la mutualisation de son budget propre avec celui de l'ODR qui l'intègre.

Examen des demandes et calendrier

Les demandes seront traitées par la Commission Recherche du conseil académique au fil de l'eau, lors de ses réunions mensuelles.